

Page: 1/14

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 05.05.2022 Numéro de version 41 (remplace la version 40) Révision: 30.03.2022

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/de la préparation et de la société/l'entreprise

- · 1.1 Identificateur de produit
- · Nom du produit: COLORMATIC 1K AÉROSOL POUR TAPIS DE SOL NOIR 400 ML
- · Code du produit: 369056
- · 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Secteur d'utilisation

SU21 Utilisations par des consommateurs: Ménages privés / public général / consommateurs SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

- · Catégorie du produit PC9a Revêtements et peintures, solvants, diluants
- · Catégorie de processus

PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles

- · Emploi de la substance / de la préparation Peinture
- · 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur:

European Aerosols B.V.*

Wolfraamweg 2

NL-8471 XC Wolvega

Pays Bas

Tel: +31 (0)561 694400

e-mail: sds-nl@european-aerosols.com

*Anciennement connu sous le nom de Motip Dupli B.V.

Importer:

European Aerosols AG Allmendstrasse 30 CH-8320 Fehraltorf

Tel.: +41 44 908 38 40 Fax.: +41 44 908 38 50

- · Service chargé des renseignements: QHSE Department
- · 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

+41 44 908 38 40

+41 44 908 38 50

TOXZENTRUM ZÜRICH: 0041 (0) 44 251 51 51

Schweizerisches Toxikologisches Informationszentrum (STIZ) Kurzwahl 145 (24h)

Centre Suisse d'Information Toxicologique (CSIT): Tél. 145 (24h)

Centro Svizzero d'Informazione tossicologica (CIST) Tel. 145 (24ore)

Page: 2/14

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 05.05.2022 Numéro de version 41 (remplace la version 40) Révision: 30.03.2022

Nom du produit: COLORMATIC 1K AÉROSOL POUR TAPIS DE SOL NOIR 400 ML

(suite de la page 1)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS02 flamme

Aerosol 1 H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.



Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux. STOT SE 3 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

- · 2.2 Éléments d'étiquetage
- · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

· Pictogrammes de danger





GHS02

GHS07

- · Mention d'avertissement Danger
- · Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

acétone

acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle

acétate d'éthyle

acétate de n-butyle

· Mentions de danger

H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

· Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P260 Ne pas respirer les aérosols.

P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C.

P501 Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation régionale.

· Indications complémentaires:

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Sans aération suffisante, il peut y avoir formation de mélanges explosifs.

- · 2.3 Autres dangers
- · Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · **PBT**: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.

(suite page 3)

Page : 3/14

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 - RS 813.11

Date d'impression : 05.05.2022 Numéro de version 41 (remplace la version 40) Révision: 30.03.2022

Nom du produit: COLORMATIC 1K AÉROSOL POUR TAPIS DE SOL NOIR 400 ML

	(suite de la page 2)
· Détermination des propriétés perturbant le système endocrinien	
78-93-3 butanone	Liste II

	nces mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.	
Composants dangereux:		
CAS: 67-64-1 EINECS: 200-662-2 Numéro index: 606-001-00-8 Reg.nr.: 01-2119471330-49	acétone Flam. Liq. 2, H225 Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336 EUH066	25-<50%
CAS: 115-10-6 EINECS: 204-065-8 Numéro index: 603-019-00-8 Reg.nr.: 01-2119472128-37	oxyde de diméthyle Flam. Gas IA, H220 Press. Gas (Comp.), H280	25-<50%
CAS: 108-65-6 EINECS: 203-603-9 Numéro index: 607-195-00-7 Reg.nr.: 01-2119475791-29	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle Flam. Liq. 3, H226 STOT SE 3, H336	5-<10%
CAS: 74-98-6 EINECS: 200-827-9 Numéro index: 601-003-00-5 Reg.nr.: 01-2119486944-21	propane Flam. Gas 1A, H220 Press. Gas (Comp.), H280	5-<10%
CAS: 141-78-6 EINECS: 205-500-4 Numéro index: 607-022-00-5 Reg.nr.: 01-2119475103-46	acétate d'éthyle Flam. Liq. 2, H225 Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336 EUH066	5-<10%
CAS: 123-86-4 EINECS: 204-658-1 Numéro index: 607-025-00-1 Reg.nr.: 01-2119485493-29	acétate de n-butyle Flam. Liq. 3, H226 STOT SE 3, H336 EUH066	2,5-<5%
CAS: 106-97-8 EINECS: 203-448-7 Numéro index: 601-004-00-0 Reg.nr.: 01-2119474691-32	butane (< 0,1% butadiène (203-450-8)) Flam. Gas 1A, H220 Press. Gas (Comp.), H280	2,5-<5%
CAS: 75-28-5 EINECS: 200-857-2 Numéro index: 601-004-00-0 Reg.nr.: 01-2119485395-27	isobutane (< 0,1% Butadien (203-450-8)) Flam. Gas 1A, H220 Press. Gas (Comp.), H280	2,5-<5%
CAS: 78-93-3 EINECS: 201-159-0 Numéro index: 606-002-00-3 Reg.nr.: 01-2119457290-43	butanone Flam. Liq. 2, H225 Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336 EUH066	<2,5%
Numéro CE: 905-588-0 Reg.nr.: 01-2119488216-32-xxxx	xylène Flam. Liq. 3, H226 STOT RE 2, H373; Asp. Tox. 1, H304 Acute Tox. 4, H312; Acute Tox. 4, H332; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H335	<2,5%

Page: 4/14

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 05.05.2022 Numéro de version 41 (remplace la version 40) Révision: 30.03.2022

Nom du produit: COLORMATIC 1K AÉROSOL POUR TAPIS DE SOL NOIR 400 ML

	(sı	uite de la page 3)
CAS: 9004-70-0	nitrate de cellulose	<2,5%
		_
CAS: 71-36-3	butane-1-ol	<2,5%
EINECS: 200-751-6	🇆 Flam. Liq. 3, H226	
Numéro index: 603-004-00-6	♠ Eye Dam. 1, H318	
Reg.nr.: 01-2119484630-38	Acute Tox. 4, H302; Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3,	
	Н335-Н336	

· Indications complémentaires:

CAS 9004-70-0: CLP Note T

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- · 4.1 Description des premiers secours
- · Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- · Après contact avec la peau: En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
- · Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· Après ingestion:

Boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.

- · 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- · 5.1 Moyens d'extinction
- · Moyens d'extinction: Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.
- · 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange Formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.
- · 5.3 Conseils aux pompiers -
- · Equipement spécial de sécurité: Porter un appareil de protection respiratoire.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Veiller à une aération suffisante.

Porter un appareil de protection respiratoire.

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Tenir éloigné des sources d'inflammation.

· 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

Page: 5/14

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 05.05.2022 Numéro de version 41 (remplace la version 40) Révision: 30.03.2022

Nom du produit: COLORMATIC 1K AÉROSOL POUR TAPIS DE SOL NOIR 400 ML

(suite de la page 4)

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

· Préventions des incendies et des explosions:

Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Tenir des appareils de protection respiratoire prêts.

- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Respecter les prescriptions légales pour le stockage des emballages sous pression.

- · Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
- · Autres indications sur les conditions de stockage: Tenir les emballages hermétiquement fermés.
- · Classe de stockage: 2 B

HB SSc;

· 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

8.1 Paramètre	es de contrôle
Composants p	présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:
67-64-1 acéto	ne
VME (Suisse)	Valeur momentanée: 2400 mg/m³, 1000 ppm Valeur à long terme: 1200 mg/m³, 500 ppm B;
115-10-6 охуа	le de diméthyle
VME (Suisse)	Valeur à long terme: 1910 mg/m³, 1000 ppm
108-65-6 acét	ate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle
VME (Suisse)	Valeur momentanée: 275 mg/m³, 50 ppm Valeur à long terme: 275 mg/m³, 50 ppm SSc;
74-98-6 propa	me
VME (Suisse)	Valeur momentanée: 7200 mg/m³, 4000 ppm Valeur à long terme: 1800 mg/m³, 1000 ppm
141-78-6 acét	ate d'éthyle
VME (Suisse)	Valeur momentanée: 1460 mg/m³, 400 ppm Valeur à long terme: 730 mg/m³, 200 ppm SSc;
123-86-4 acét	ate de n-butyle
VME (Suisse)	Valeur momentanée: 720 mg/m³, 150 ppm Valeur à long terme: 240 mg/m³, 50 ppm SSc;
106-97-8 buta	ne (< 0,1% butadiène (203-450-8))
VME (Suisse)	Valeur momentanée: 7600 mg/m³, 3200 ppm Valeur à long terme: 1900 mg/m³, 800 ppm
75-28-5 isobu	tane (< 0,1% Butadien (203-450-8))
VME (Suisse)	Valeur momentanée: 7600 mg/m³, 3200 ppm Valeur à long terme: 1900 mg/m³, 800 ppm
78-93-3 butan	ione

(suite page 6)

Page: 6/14

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 05.05.2022 Numéro de version 41 (remplace la version 40) Révision: 30.03.2022

Nom du produit: COLORMATIC 1K AÉROSOL POUR TAPIS DE SOL NOIR 400 ML

(suite de la page 5) xylène VME (Suisse) Valeur momentanée: 870 mg/m³, 200 ppm Valeur à long terme: 435 mg/m³, 100 ppm 71-36-3 butane-1-ol VME (Suisse) Valeur momentanée: 310 mg/m³, 100 ppm Valeur à long terme: 310 mg/m³, 100 ppm · Composants présentant des valeurs limites biologiques: 67-64-1 acétone BAT (Suisse) 80 mg/l Substrat d'examen: Urine Moment du prélèvement: fin de l'exposition, de la période de travail Paramètre biologique: Aceton 78-93-3 butanone BAT (Suisse) 2 mg/l Substrat d'examen: Urine Moment du prélèvement: fin de l'exposition, de la période de travail Paramètre biologique: 2-Butanon (MEK) xylène BAT (Suisse) 2 g/l Substrat d'examen: Urine Moment du prélèvement: fin de l'exposition, de la période de travail Paramètre biologique: Methylhippursäuren 71-36-3 butane-1-ol BAT (Suisse) 10 mg/g Kreatinin Substrat d'examen: Urine Moment du prélèvement: fin de l'exposition, de la période de travail Paramètre biologique: n-Butanol 2 mg/g Kreatinin Substrat d'examen: Urine

Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· 8.2 Contrôles de l'exposition

· Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:

Sans autre indication, voir point 7.

- · Equipement de protection individuel:
- · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Paramètre biologique: n-Butanol

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Eviter tout contact avec les yeux.

· Protection respiratoire:



En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Filtre A2/P3

Page: 7/14

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 05.05.2022 Numéro de version 41 (remplace la version 40) Révision: 30.03.2022

Nom du produit: COLORMATIC 1K AÉROSOL POUR TAPIS DE SOL NOIR 400 ML

(suite de la page 6)

· Protection des mains:



· Matériau des gants

Butylcaoutchouc

Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.

· Temps de pénétration du matériau des gants

Gants en caoutchouc butyle avec une épaisseur de 0,4 mm sont résistantes à:

Acétone: 480 min

Acétate de n-butyle: 60 min Acétate d'éthyle: 170 min

Xylène: 42 min

Les gants en caoutchouc butyle d'une épaisseur de 0,4 mm résistent aux solvants pendant 42 à 480 minutes. Comme mesure de protection, nous recommandons que les utilisateurs et les personnes responsables de la sécurité du travail présupposent une durée de résistance aux solvants de 42 heures. Si l'on examine les données au chapitre 3 de cette fiche de données de sécurité, on peut présupposer une durée de résistance plus longue dans certains cas.

· Protection des yeux:



Lunettes de protection hermétiques

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales

· État physique Aérosol

Couleur: Divers, selon l'encrage
 Odeur: De type solvanté
 Seuil olfactif: Non déterminé.
 Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.

· Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: Non applicable, s'agissant d'un aérosol.

· *Inflammabilité* (solide, gaz): Non applicable.

· Limites d'explosion:

· Inférieure: 2,6 Vol %
 · Supérieure: 26,2 Vol %

· Point d'éclair Non applicable, s'agissant d'un aérosol.

Température d'inflammation:
 Température de décomposition:
 Non déterminé.

· valeur du pH: Le mélange n'est pas soluble (dans l'eau).

· Viscosité:

· Cinématique: Non déterminé. · Dynamique: Non déterminé.

· Solubilité dans/miscibilité avec

· l'eau: Pas ou peu miscible
· Coefficient de partage: n-octanol/eau: Non déterminé.
· Pression de vapeur à 20 °C: 4000 hPa

· Densité et/ou densité relative

Densité à 20 °C: 0,7 g/cm³
 Densité relative Non déterminé.

(suite page 8)

Page: 8/14

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 05.05.2022 Numéro de version 41 (remplace la version 40) Révision: 30.03.2022

Nom du produit: COLORMATIC 1K AÉROSOL POUR TAPIS DE SOL NOIR 400 ML

	(suite de la page
· Densité de vapeur:	Non déterminé.
· 9.2 Autres informations	
· Aspect:	
· Forme:	Aérosol
· Indications importantes pour la protection de la	
santé et de l'environnement ainsi que pour la	
sécurité	
· Propriétés explosives:	Non déterminé.
Teneur en solvants:	0.4.7.04
· Solvants organiques:	94,5 %
· VOC (CE)	
	704,7 g/l
· CE-COV %	94,46 %
· VOCV (CH)	94,46 %
· Teneur en substances solides:	5,5 %
· Changement d'état	
· Taux d'évaporation:	Non applicable.
Informations concernant les classes de danger	
physique	
· Substances et mélanges explosibles	néant
· Gaz inflammables	néant
· Aérosols	Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous
~ .	pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
· Gaz comburants	néant
· Gaz sous pression	néant
· Liquides inflammables	néant
· Matières solides inflammables	néant
· Substances et mélanges autoréactifs	néant
· Liquides pyrophoriques	néant
· Matières solides pyrophoriques	néant
· Matières et mélanges auto-échauffants	néant
Substances et mélanges qui dégagent des gaz	
inflammables au contact de l'eau	néant
· Liquides comburants	néant
· Matières solides comburantes	néant
· Peroxydes organiques	néant
· Substances ou mélanges corrosifs pour les métau.	
· Explosibles désensibilisés	néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.2 Stabilité chimique
- · Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- · 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
- · Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 9)

Page: 9/14

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 05.05.2022 Numéro de version 41 (remplace la version 40) Révision: 30.03.2022

Nom du produit: COLORMATIC 1K AÉROSOL POUR TAPIS DE SOL NOIR 400 ML

(suite de la page 8) · Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification: 67-64-1 acétone Oral LD50 5800 mg/kg (rat) **Dermique** LD50 >15800 mg/kg (lapin) Inhalatoire LC50 / 4h 76 mg/l (rat) 108-65-6 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle LD50 Oral 8530 mg/kg (rat) LD50 Dermique >5000 mg/kg (lapin) Inhalatoire |LC50/4h| > 10000 mg/m3 (rat)141-78-6 acétate d'éthyle Oral LD50 >18000 mg/kg (lapin) LD50 Dermique 5620 mg/kg (rat) Inhalatoire LC50 / 4 h 1600 mg/m3 (rat) 123-86-4 acétate de n-butyle 10800 mg/kg (rat) (OECD 401) Oral LD50 LD50 Dermique >17600 mg/kg (lapin) Inhalatoire |LC50/4h| > 21 mg/m3 (rat)78-93-3 butanone Oral LD50 >2193 mg/kg (rat) Dermique LD50 >5000 mg/kg (lapin) *Inhalatoire* LC50 / 4 h 34 mg/m3 (rat) xylène Oral LD50 3523 mg/kg (rat) Dermique LD50 2000 mg/kg (lapin) Inhalatoire LC50/4 h 29000 mg/m3 (rat) 71-36-3 butane-1-ol Oral LD50 2292 mg/kg (rat) Dermique LD50 3430 mg/kg (lapin) Inhalatoire | LC50 / 4 h | 17000 mg/m3 (rat)

· Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Pas d'effet d'irritation.

- · Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.
- · Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Aucun effet de sensibilisation connu.

· Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 10)

Page: 10/14

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 05.05.2022 Numéro de version 41 (remplace la version 40) Révision: 30.03.2022

Nom du produit: COLORMATIC 1K AÉROSOL POUR TAPIS DE SOL NOIR 400 ML

(suite de la page 9)

· 11.2 Informations sur les autres dangers

· Propriétés perturbant le système endocrinien

78-93-3 butanone Liste II

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

· 12.1 Toxicité

· Toxicité aquatique:			
67-64-1 acét	67-64-1 acétone		
LC50/96h	8300 mg/l (fish)		
EC50/96h	7200 mg/l (algae)		
LC50 / 48 h	8450 mg/l (crustacean (water flea))		
115-10-6 ox	yde de diméthyle		
EC50 / 96 h	155 mg/l (algae)		
LC50 / 48 h	>4000 mg/l (daphnia magna)		
LC50 / 96 h	>4000 mg/l (fish)		
108-65-6 ac	108-65-6 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle		
EC50 / 48 h	>500 mg/l (daphnia magna)		
LC50 / 96 h	100-180 mg/l (oncorhynchus mykiss / Regenbogenforelle)		
78-93-3 buta	inone		
LC50 / 48 h	308 mg/l (daphnia magna)		
LC50 / 72 h	1972 mg/l (Pseudokirchneriella Subcapitata)		
LC50 / 96 h	2990 mg/l (fish)		
xylène			
EC50 / 48 h	7,4 mg/l (daphnia magna)		
LC50 / 96 h	13,5 mg/l (fish)		
71-36-3 buta	ine-1-ol		
LC50 / 96 h	1376 mg/l (fish)		

- · 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- · 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Pour les informations relatives aux propriétés perturbant le système endocrinien, se référer à la rubrique 11

- · 12.7 Autres effets néfastes
- · Autres indications écologiques:
- · Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

(suite page 11)

Page: 11/14

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 05.05.2022 Numéro de version 41 (remplace la version 40) Révision: 30.03.2022

Nom du produit: COLORMATIC 1K AÉROSOL POUR TAPIS DE SOL NOIR 400 ML

(suite de la page 10)

	(Saite de la page 19)	
· Catalogue européen des déchets		
08 01 11*	déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses	
15 01 04	emballages métalliques	

- · Emballages non nettoyés:
- · Recommandation:

Evacuation conformément aux prescriptions légales. Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives of	au transport
14.1 Numéro ONU ADR, IMDG, IATA	UN1950
14.2 Désignation officielle de transport de l'ON ADR IMDG IATA	U 1950 AÉROSOLS AEROSOLS AEROSOLS, flammable
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	AEROSOLS, flammable
ADR	
Classe	2 5F Gaz.
Étiquette	2.1
Class Label	2.1 Gaz. 2.1
14.4 Groupe d'emballage ADR, IMDG, IATA	néant
14.5 Dangers pour l'environnement:	Non applicable.
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Indice Kemler: No EMS: Stowage Code	Attention: Gaz. F-D,S-U SW1 Protected from sources of heat. SW22 For AEROSOLS with a maximum capacity of litre: Category A. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Category B. For WASTE AEROSOLS
Segregation Code	Category C, Clear of living quarters. SG69 For AEROSOLS with a maximum capacity of litre: Segregation as for class 9. Stow "separated from" class 1 except for division 1.4. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2.

(suite page 12)

Page: 12/14

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 05.05.2022 Numéro de version 41 (remplace la version 40) Révision: 30.03.2022

Nom du produit: COLORMATIC 1K AÉROSOL POUR TAPIS DE SOL NOIR 400 ML

	(suite de la pag
	For WASTE AEROSOLS:
	Segregation as for the appropriate subdivision of
	class 2.
14.7 Transport en vrac conformément à l'anne.	xe II
de la convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable.
Indications complémentaires de transport:	
ADR	
Quantités limitées (LQ)	IL
Quantités exceptées (EQ)	Code: E0
	Non autorisé en tant que quantité exceptée
Catégorie de transport	2
Code de restriction en tunnels	D
IMDG	
Limited quantities (LQ)	IL
Excepted quantities (\widetilde{EQ})	Code: E0
· · · ~·	Not permitted as Excepted Quantity
	Code: E0
	Not permitted as Excepted Quantity
''Règlement type'' de l'ONU:	UN 1950 AÉROSOLS, 2.1

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

· 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

822.115, Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs - OLT 5 et 822.115.2, Ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes ne sont pas applicables.

822.111, OLT 1 et 822.111.52, Ordonnance du DEFR sur les activités dangereuses ou pénibles en cas de grossesse et de maternité ne sont pas applicables.

- · Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- · Catégorie SEVESO P3a AÉROSOLS INFLAMMABLES
- · Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 150 t
- · Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 500 t
- · RÈGLEMENT (CE) Nº 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3
- · Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

· RÈGLEMENT (UE) 2019/1148

· Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues		
67-64-1	acétone	3
78-93 <i>-3</i>	butanone	3

· Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

drogues	entre la Communauté et les pays tiers	
67-64-1	acétone	3
78-93-3	butanone	3

- · Prescriptions nationales:
- · Classe de pollution des eaux: classe B ()

(suite page 13)

Page : 13/14

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 05.05.2022 Numéro de version 41 (remplace la version 40) Révision: 30.03.2022

Nom du produit: COLORMATIC 1K AÉROSOL POUR TAPIS DE SOL NOIR 400 ML

(suite de la page 12)

- · Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction
- · Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57

Aucun des composants n'est compris.

- · VOC (CE) 94,46 %
- · VOCV (CH) 94,46 %
- · 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

- H201 Explosif; danger d'explosion en masse.
- H220 Gaz extrêmement inflammable.
- H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
- H226 Liquide et vapeurs inflammables.
- H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
- H302 Nocif en cas d'ingestion.
- H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- H312 Nocif par contact cutané.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H318 Provoque de graves lésions des yeux.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H332 Nocif par inhalation.
- H335 Peut irriter les voies respiratoires.
- H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

- · Service établissant la fiche technique: R&D legislation and regulatory advisor
- $\cdot \textit{Contact:} \textit{ e-mail: } \textit{sds-nl} @\textit{european-aerosols.com}$
- · Numéro de la version précédente: 40
- · Acronymes et abréviations:

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

ICAO: International Civil Aviation Organisation

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

VOCV: Lenkungsabgabe auf flüchtigen organischen Verbindungen, Schweiz (Swiss Ordinance on volatile organic compounds)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

SVHC: Substances of Very High Concern

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Expl. 1.1: Explosibles – Division 1.1

Flam. Gas 1A: Gaz inflammables – Catégorie 1A

Aerosol 1: Aérosols - Catégorie 1

Press. Gas (Comp.): Gaz sous pression - Gaz comprimé

Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2

Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire - Catégorie 1

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

(suite page 14)

Page: 14/14

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 05.05.2022 Numéro de version 41 (remplace la version 40) Révision: 30.03.2022

Nom du produit: COLORMATIC 1K AÉROSOL POUR TAPIS DE SOL NOIR 400 ML

(suite de la page 13)

STOT RE 2: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 2 Asp. Tox. 1: Danger par aspiration – Catégorie 1

* Données modifiées par rapport à la version précédente